

Convocation

Formation Risque amiante - Initiale - Sous-section 4 - Opérateur de chantier - 14h - 2 jours

Monsieur DIA,

Pour faire suite à votre inscription au stage ci-dessus référencé qui se déroulera du 06/07/2026 au 07/07/2026, pour une durée de 2.00 jours, soit 14.00 heures, nous aurons le plaisir de vous accueillir à l'adresse et horaires* suivants :

** L'heure de fin est un horaire estimé et peut être amené à changer pendant le stage en accord avec le formateur et les stagiaires.*

KAPI Conseils et Formations - RILLIEUX
132 avenue de l'industrie
69140 RILLIEUX LA PAPE

(8h30-12h / 13h-16h30)

Accès au parking par l'impasse à droite du bâtiment, parking derrière le bâtiment

Modalités d'accès : Facilité d'accès (Rocade Est), Gare SATHONAY/RILLIEUX à 5 min à pied - Direct gare de la Part-Dieu en 8 min, arrêt de bus « ZAC des Marronniers à 5 minutes à pied

Modalités de restaurant : Restaurant l'Industrie à 2 minutes à pied, boulangerie à 10 minutes à pied avec possibilité de manger dans les locaux de KAPI (micro-ondes, frigo, bouilloire et machines à café à disposition)

Modalités d'hébergement : à 15 minutes à pied RESIDENCES LES DOMBES - 1001 Rue du Capitaine Julien, 69140 Rillieux (0609701412), Au Val de Saône - 1 All. Paul Delorme, 69580 Sathonay-Camp (0478237145)

Pour les personnes en situation de handicap, personne référente : Lise GUICHON au 0650953938

Pour des questions administratives et/ou techniques, personne référente : Lise GUICHON au 0650953938

Aucun équipement ou matériel n'est requis ou nécessaire pour suivre la formation.

Les cours feront l'objet d'un émargement quotidien visé par le formateur et par vos soins.

Pour nous permettre d'assurer des formations de qualité, en cas de désistement de votre part, moins de 7 jours avant la date du 1er jour de formation, ou en cas d'absence (sauf raison médicale et sur justificatif), aucun remboursement ne sera effectué.

Prérequis

- Certificat médical d'aptitude au poste de travail nominatif selon les spécifications de l'arrêté du 23 février 2012 (pour les formations amiante)
- Avoir plus de 18 ans
- Maîtriser la langue française : lire et écrire
- Présence du stagiaire obligatoire à la totalité de la formation

Modalité d'évaluation des acquis

Les modalités sont formalisées comme suit :

- Epreuve théorique élaborée à partir d'un questionnaire à choix multiple et/ou à réponse courte permettant d'évaluer le stagiaire sur ses connaissances
- Epreuve pratique : incluant l'analyse d'une situation concrète adaptée à l'activité exercée par le stagiaire afin de vérifier son aptitude

A l'issue de ces contrôles de connaissance et à la présence du stagiaire pendant la totalité de la formation, une attestation de compétence et/ou une attestation de formation lui sera délivrée.

Bien cordialement,

L'équipe de KAPI Conseils et Formations